



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s – C.E.A.

CONGRÈS NATIONAL SPS

Au Barcarès, le 25 septembre 2024, s'est déroulé le congrès National du Syndicat Pénitentiaire des Surveillants. Les nouvelles instances Nationales ont ainsi été élues et se définissent comme suit :

- Le Secrétaire Général National : **Christy NICOLAS**
- Les Secrétaires Généraux Nationaux Adjointes :
 - ▶ Jérôme **MASSIP**
 - ▶ Cyril **HUET LAMBING**
 - ▶ Cédric **LEMOZY**
 - ▶ Céline **GIORLA**
- Le Trésorier National : Manuel **CAILLET**
- Le Trésorier National Adjoint : Julien **DRYSSENS**

Depuis sa conception par ses fondateurs, dont Jérôme MASSIP son Secrétaire Général National emblématique, à sa création officielle en 2004, le SPS n'a eu de cesse de promouvoir notamment, la reconnaissance du métier de Surveillant Pénitentiaire, par le passage du niveau de recrutement de catégorie C en B.

Dès sa création il y a 20 ans en région toulousaine, de fortes demandes répétées des 1ers Surveillants et collègues Surveillants n'ont eu de cesse de s'intensifier afin que le SPS intègre les 1ers Surveillants et les Majors ; de nombreux adhérents et sympathisants considérant que les problématiques de terrain et la proximité dans les relations de travail du Surveillant, 1^{er} Surveillant et du Major étaient des plus étroites...

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réforme statutaire faisant basculer de la catégorie C en B l'ensemble du C.E.A (Corps d'encadrement et d'Application), a fait naître une nouvelle division (une fois de trop) au sein des personnels du CEA par la création de 2 filières: Expertise et Encadrement.

Aujourd'hui, c'est chose faite !

Quand bien même les Surveillants Brigadiers Chefs et Majors de la filière Expertise auraient, de toute façon, fait partie intégrante du SPS, il ne restait qu'à trancher la question de l'intégration au SPS des Brigadiers Chefs et Majors de la filière Encadrement. Après un vote largement favorable au congrès, les Brigadiers Chefs et Majors de l'Encadrement pourront enfin et dès aujourd'hui, trouver accueil et moyen d'expression par l'outil syndical au sein de « la Maison des Surveillants ». Le SPS devient donc :

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants / Corps d'Encadrement et d'Application

Aussi et durant ce congrès, le **SPS/CEA** s'est prononcé favorablement pour le remplacement de son timbre syndical par celui-ci :

